



*REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS*

# *LE PREFET ET LA SECURITE*

*« LA PREPARATION ET  
LA GESTION DE CRISE »*

*Arnaud COCHET, préfet de l'Ain*



*REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS*

*Le préfet, au quotidien :*

*-Représentant de l'État*

*-Porteur des politiques publiques*

*-Garant de la sécurité nationale*



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

*Le préfet, en temps de crise :*

*-Directeur des opérations*

*-Coordinateur de l'action publique*

*-Autorité sur l'ensemble des acteurs*



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

*La crise, trois phases :*

*-Avant, la préparation*

*-Pendant, la gestion*

*-Après, le retour à la normale*



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

## *Le dispositif ORSEC, l'outil :*

*-Les dispositions générales communes à tout type de crise*

*-Les dispositions spécifiques particulières à une crise donnée*



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

## *Le dispositif ORSEC, les objectifs :*

- Diriger et coordonner les actions de secours, de soutien et de sauvegarde des populations*
- Satisfaire les besoins prioritaires*
- Communiquer et informer les populations*



REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

## *La crise radiologique ou nucléaire, les sites à risque :*

- Les installations nucléaires de base*
  - Le transport de matières nucléaires ou radiologiques*
- L'évènement au-delà du territoire national*



*REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS*

*La crise radiologique ou  
nucléaire, l'organisation de la  
réponse*

*de sécurité civile :  
du citoyen au chef de l'Etat*





## REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

- L'organisation générale*
- Le plan d'urgence interne (PUI)*
- Le plan particulier d'intervention (PPI)*
- Le dispositif de distribution d'iode à l'intérieur et au-delà du périmètre PPI*
- Le transport de matières radiologiques ou nucléaires*
- Le plan national de réponse à un accident nucléaire ou radiologique majeur (PNRANRM)*



## ~~REUNION~~ L'organisation générale VULBAS

*-Régie par le code de la sécurité intérieure*

*-Une montée en puissance à 5 niveaux*

*-Un objectif, protéger les populations,  
les biens et l'environnement*

*-Un enjeu, sensibiliser, informer  
et former le citoyen*

# *Le plan d'urgence interne (PUI) :*



*REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS*

*- Sous la responsabilité du directeur du CNPE*

*- Evènement interne aux limites géographiques du site, sans conséquence sur l'extérieur*

*- Adapté à chaque situation,*

*5 types de PUI (SAV, INC, TOX, CLI, SR)*

*- 1 plan sûreté protection*



*REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS*

*Le plan particulier d'intervention (PPI) :*

*-Sous la responsabilité du préfet*

*-Evènement interne aux limites géographiques du site, avec conséquence sur l'extérieur*

*-Activation par l'exploitant en phase réflexe,  
par le préfet en phase concertée*

# *Le plan particulier d'intervention (PPI) :*



*REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS*

*-Les mesures phares :*

*La mise à l'abri des populations,*

*La mesure de la radioactivité,*

*La prise de comprimés d'iode,*

*L'interdiction de consommation,*



# *Le plan particulier d'intervention (PPI) :*

*REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS*

*-Le comportement du citoyen :*

*En phase réflexe, mise à l'abri (alerte par sirènes + appel téléphonique), se mettre à l'abri, écouter les médias et respecter les consignes*

*En phase concertée, évacuation (alerte par élus + médias), respecter les consignes*

*-Mise à jour (31/12/14), des exercices (28/01/14)*



*REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS*

*Le dispositif de distribution d'iode :*

*-A l'intérieur du périmètre PPI, responsabilité de l'exploitant, campagne de renouvellement en cours (population, entreprises, ERP)*

*-A l'extérieur du périmètre PPI, responsabilité du préfet, procédure en cours d'élaboration*



*REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS*

## *Le transport de matières radiologiques*

*ou nucléaires :*

*-Un dispositif particulier (01/07/10), un PPI  
« mobile » capable d'être déployé sur tout le  
réseau routier et ferroviaire*

*-Une réglementation exigeante*

*-Un suivi précis des transports*





REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

*Le plan national de réponse à un accident nucléaire ou radiologique majeur (PNRANRM) :*

*-Plan national « chapeau » aux dispositifs locaux, prend en compte le risque généré au-delà du département, et celui émanant de l'extérieur du département, qu'il soit issu du territoire national ou de l'étranger*



*Le plan national de réponse à un accident nucléaire ou radiologique majeur (PNRANRM) :*

REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS

*-Asseoit le pilotage de la crise au plus haut niveau*

*-Renforce la capacité opérationnelle (ex FARN)*

*-Actualise la doctrine sanitaire*

*-Prend en compte la continuité de l'activité*



*REUNION PUBLIQUE 11/10/16 SAINT VULBAS*

# *LE PREFET ET LA SECURITE*

*« LA PREPARATION ET  
LA GESTION DE CRISE »*

*Arnaud COCHET, préfet de l'Ain*